

DECRET N° 2005-297 DU 25 MAI 2005

portant nomination des Secrétaires Permanents
des Commissions nationales sous tutelle du
Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de
l'Urbanisme.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2005-26 du 28 janvier 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 avril 2005 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées Secrétaires Permanents des Commissions Nationales ci-après sous tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme, les personnes dont les noms suivent :

- Secrétaire Permanent de la
Commission Nationale de
délimitation des frontières : Monsieur Gontran J. CAPO-CHICHI
- Secrétaire Permanent de la
Commission Nationale de
Catégorisation des Entreprises
de construction de bâtiments et des TP : Monsieur Casimir S. Edoh
LAKOUSSAN

- Secrétaire Permanent de la
Commission Nationale de
Développement Durable : Monsieur Sévérin ASSE AKAKPO.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures
contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des
intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 mai 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Cosme SEHLIN.-

Le Ministre de l'Environnement,
de l'Habitat et de l'Urbanisme ,

Jules Codjo ASSOGBA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEHU 4 MFE 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-3 UAC-UNIPAR-ENAM 3
FADESP-FDSP 2 INTERESSES 03 JO 1.-